

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2011

Réception par le Prefet : 16/12/2011

Publication : 22/12/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-13-9-1

Séance du jeudi 15 décembre 2011

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

DEUXIEME PROMOTION DE 2011 DE LA MEDAILLE DE LA VIE ASSOCIATIVE DU CONSEIL GENERAL LISTE COMPLEMENTAIRE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 97/1-816 du 9 décembre 1996 du Conseil Général portant création de la «Médaille de la Vie Associative du Conseil Général du Haut-Rhin»,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décerne la Médaille de la Vie Associative du Conseil Général du Haut-Rhin aux candidats de la deuxième promotion de l'an 2011, figurant dans le rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions